

VIGY HESSANGE

le mag

ÉDITO



Chers habitantes et habitants de Vigy-Hessange,

Les élections du 15 mars ont été suivies d'un démarrage décalé dans le temps pour votre nouvelle équipe municipale. Nous en connaissons tous les raisons. Toutefois la période de prorogation n'a pas été synonyme d'immobilisme pour vos nouveaux élus. A l'initiative de ma première adjointe, **une belle chaîne de solidarité** s'est mise en marche pour vous fournir les premiers masques dans vos boîtes aux lettres. Suite au conseil municipal d'installation du 23 mai, nous avons organisé en quelques jours la réouverture des écoles en conformité avec le protocole sanitaire du moment.

L'urgence passée, nous avons choisi malgré la crise de tenir le programme. Sur le quotidien, les démarches ont été entreprises pour équiper la mairie et les écoles de **la fibre optique** et nous avons engagé une réflexion sur une organisation des services, avec comme unique objectif, le service public : « *une équation complexe à résoudre entre l'existant, la volonté et les projets politiques et les besoins prioritaires* ».

En parallèle, nous avons mis en place **un marché commerçant**. Nous avions prévu 3 mois pour lui donner vie, le Covid 19 nous a laissé 30 jours. Pas question de décaler la date de plus d'une semaine malgré l'ampleur de la tâche. Les équipes municipales et techniques se sont mobilisées pour atteindre cet objectif. De vendredi en vendredi, **Les Etals de Vigy** font parler d'eux avec des bons produits qui se mélangent à une ambiance familiale et conviviale.

Du côté du conseil municipal, ce sont des promesses de campagne, comme la sécurisation des rues et la Place de l'Eglise qui sont déjà inscrites au budget.

C'est un début bien particulier et une suite qui pour le moment se prolonge. Nous sommes tous impatients de vous retrouver dans des conditions normales. Je vous invite à la patience et à la plus grande prudence, **protégez-vous et protégez-les autres**.

Sylvain WEIL

DOSSIER

- Budget 2020
- CCAS

COMMISSIONS & ASSOCIATIONS

- Vie associative
- Travaux en cours

DIVERS

- Actualités
- Carnet rose
- Agenda
- Infos pratiques

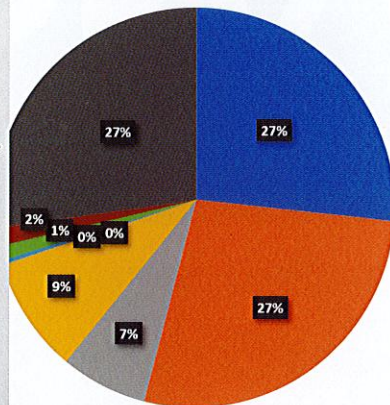
LE BUDGET 2020

Un budget très particulier cette année car la nouvelle équipe municipale a dû organiser et voter un budget ayant déjà 6 mois d'existence.

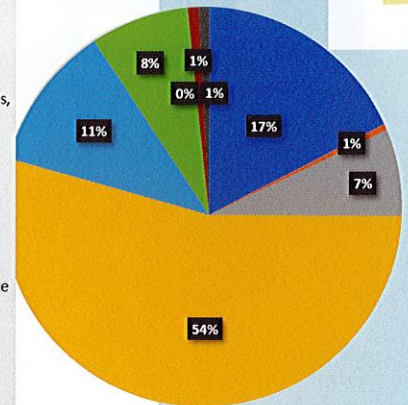
Ce budget primitif n'est donc pas le reflet de la nouvelle équipe municipale mais une maquette liée à la situation Covid 19.

Fonctionnement : dépenses et recettes :

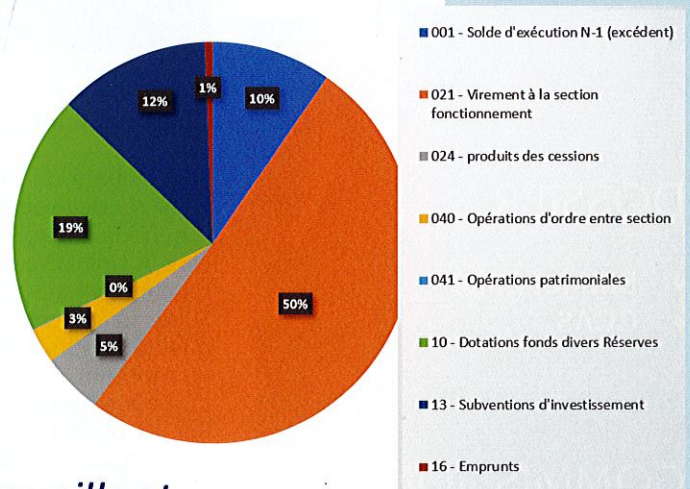
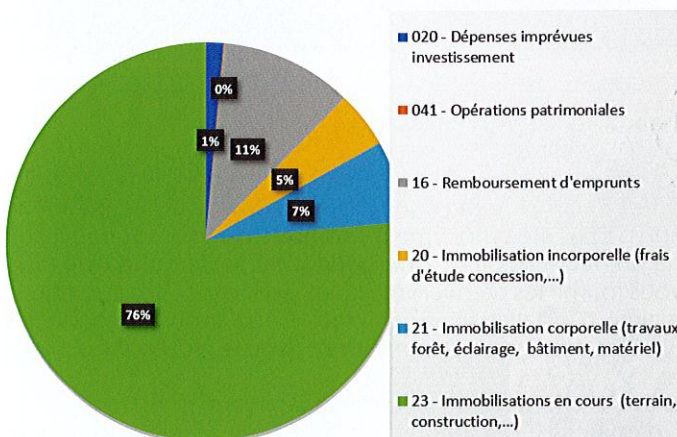
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges gestion courante (concession, indemnités élus,...)
- 66 - Charges financières (intérêts emprunt)
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotations aux provisions
- 022 - Dépenses imprévues Fonctionnement
- 023 - Virements à la section d'investissement



- 002 - Affectation de résultat
- 013 - Atténuations de charges (remboursement assurance du personnel)
- 70 - Produits des services (vente bois, concession cimetière, RODP)
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits gestion courante (loyers, charges,...)
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels
- 78 - Reprise sur amortissement et provisions



Investissement : dépenses et recettes :



*Vos élus travaillent
à une prospective financière
sur la durée du mandat.*

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et la Vice-Présidente Isabelle Muller. Il est composé à parité de conseillers municipaux et de représentants de la société civile participant à des actions sociales.

Le CCAS a enquêté, identifié et préservé les personnes vulnérables à la chaleur dans le cadre du plan canicule.

Les actions futures seront axées sur l'assistance et le soutien des populations concernées, telles que les personnes âgées, les familles en difficulté et les personnes handicapées.

LE BON RYTHME ASSOCIATIF

Comment allier vivre-ensemble et protocoles sanitaires strictes ?

Sans vouloir céder ni à la panique ni au relâchement, il faut aujourd'hui adopter une attitude responsable dans laquelle chacun puisse créer l'espace de notre sécurité collective tout en préservant ses libertés individuelles, garanties par notre Constitution.

Dans ce contexte si particulier, l'action associative de Vigy-Hessange reste exemplaire :

- 2000 masques produits par l'AFR (Association du Foyer Rural) avec 35 bénévoles réunis au plus fort de la crise,
- un été à plein régime pour le Vélorail de la Vallée de la Canner,
- des milliers d'heureux dans les allées du labyrinthe de maïs,
- nos équipes de sports collectifs engagées sur le terrain,
- Ecomissions au plus proche des circuits courts,
- toujours plus de présents autour des Donneurs de Sang
- les nouvelles arrivées de l'année : Théâtre'Hall, Wuxing, Kung Fu, Libertés Chéries, Les Sourires de Damien et le Printemps Boukrav'.

Notre responsabilité municipale est double : garantir un cadre sûr tout en préservant l'épanouissement socio-culturel, artistique et sportif de chacun. Six élus- référents se partagent le rôle essentiel de proximité avec les associations et répondront à chacune des sollicitations de façon personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques des activités, tout en veillant à l'équité dans la distribution des moyens offerts par la commune.



TRAVAUX REALISÉS ET EN COURS

- Nouvelle technologie :
Installation de la fibre optique à la mairie et aux écoles
- Villa Médica :
aménagement du cabinet dentaire
- Chemin de La Vigne :
réparation des avaloirs affaissés
- Rue Notre Dame des Champs :
réparation de la voirie
- Secteur des écoles :
réparation du séparateur de voies, mise en place de poteaux
- Allée du Pré Pignard :
pose d'un stop à la croisée de la rue du Val de Metz
- Signalisation :
réfection du marquage au sol de l'ensemble des voiries communales
- Rue de La Reine / rue du Château :
signalisation écoles, marquage zone 30, zebra de sécurité
- Mairie :
réfection des peintures de la zone d'accueil
- Terrain de foot :
passage du compacteur



ACTUALITÉS

Médiathèque

La médiathèque de Vigy s'offre une nouvelle jeunesse, retrouvez dans la rubrique « infos pratiques » les nouveaux horaires d'ouverture élargis. Cet espace accueillera aussi des expositions et des événements culturels. La première exposition sur l'exil des mosellans pendant la deuxième guerre mondiale est en cours.

Jeunesse

— Le conseil municipal a délibéré pour une participation financière de 30€/ élève et de 1000€/ classe pour l'école primaire (maternelle et élémentaire)

— La réfection de la classe des petits de la maternelle a été réalisée en collaboration avec les employés communaux, les bénévoles, la nouvelle Directrice en personne, Claudia Trovato et les élus.

— La commune a fait l'acquisition de deux ordinateurs destinés aux directions. La commune d'Antilly offre, par le biais de son Maire Arnaud Demuynek, un parc de 15 ordinateurs pour répondre aux nouveaux besoins pédagogiques.

Villa Médica

La commune a le plaisir d'accueillir un nouveau praticien.

Le cabinet dentaire du Docteur Elyette Pinato vous accueille sur rendez-vous au 06 70 56 44 10.



Le marché



Tous les vendredis de 16h à 19h

CARNET ROSE

Gabin Fetique

Raphaël Guillon

Victor Chiappa

Leonor Kohl Barbe

AGENDA

Dates à retenir

› 10 / 10 / 2020

Elections Conseil Municipal des Jeunes

› 11 / 11 / 2020

Commémoration de l'armistice de 1918

› 4-5-6 / 12 / 2020

Marché de Noël



INFOS PRATIQUES

L'équipe administrative de la Mairie se compose de 3 agents :

- Elodie, secrétaire générale de mairie;
- Karima, secrétaire chargée de la comptabilité
- et Peggy, secrétaire chargée de l'agence postale.



L'équipe se complète sur les différents sujets municipaux et vous accueille toujours avec le sourire.

Mairie :

Lundi et mercredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h

—
Mardi

8h30 à 12h30 / 14h à 16h

—
Jeudi

8h30 à 12h30 / 14h à 18h

Agence postale :

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h / 14h à 16h

—
Samedi

9h à 12h

La Trésorerie :

Lundi et jeudi
8h30 à 11h50 / 13h à 16h

—
Mardi

8h30 à 11h50

La déchetterie :

Mercredi, vendredi
et samedi
9h à 12h / 14h à 18h

La médiathèque :

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi
14h à 18h30
Mercredi – 11h à 16h
Samedi – 14h30 à 16h
(le 1er du mois)

Pendant les vacances,
scolaires, uniquement
le premier lundi
14h30 à 18h30

Ordures ménagères :
Mercredi des semaines
impaires

Tri sélectif :
Mercredi des semaines
paires



Directeur de la publication : Sylvain Weil, Valentine Gabel
Ont également participé à l'élaboration de cette édition
les adjoints à la mairie de Vigy-Hessange
Conception éditoriale et graphique : Alice Kräwer